

Appel à candidature Fab Residenza 2019

Mini-résidence de
création au Fab Lab

Prochaine édition :
3 – 7 juin 2019

AUTOUR DU LIÈGE

Objectif des Résidences Fab Residence

Dans le cadre de ses missions de promotion de la création, de la conception et de la fabrication numérique, Le Pôle Innovation et Développement qui abrite le Fab Lab Corti, a créé une mini-résidence de création au Fab Lab : Fab Residenza. Cette résidence s'adresse à des profils créatifs de tous horizons (artistes, designers, artisans, ingénieurs, architectes, makers ...) qui auraient besoin des machines et des équipes du Fab Lab pour développer leur projet. Le Pôle Innovation et Développement de l'Université s'efforcera d'organiser entre 2 et 3 Fab Residenza par an.

Une Fab Residenza autour du liège

Dans le cadre d'un partenariat avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) de Corse et la Coopérative forestière Silvacoop, cette semaine de Fab Residenza sera consacrée à la mise en valeur du liège de Corse. Le matériau (liège mâle et liège femelle) sera mis à disposition du lauréat.

Durée et lieu de la résidence

La durée de cette mini-résidence de création est d'une semaine. Elle s'effectue au Fab Lab Corti, au sein du Palazzu Naziunale à Corte. Pour cette édition, la résidence se déroulera du lundi 3 juin au vendredi 7 juin 2019 inclus.

Modalités pratiques

La résidence comprend la mise à disposition des ressources suivantes :

- Les machines et outils du Fab Lab
- Du matériel informatique du Fab Lab
- Des ressources humaines en appui (10h maximum d'accompagnement avec un membre de l'équipe technique du Fab Lab)
- Un espace de travail dédié au sein du Palazzu Naziunale
- La matière première liège de Corse
- Les matières premières issues de la ressourcerie et/ou du magasin du Fab Lab pour un montant maximum de 150€
- La possibilité d'exposer leur travail dans un des espaces du Palazzu Naziunale à l'issue de la résidence
- Un hébergement à Corte ou dans ses environs si nécessaire
- une enveloppe de défraiement de 300€
- Une contribution à la diffusion et communication du travail réalisé pendant la résidence : le Fab Lab pourra prendre en charge les éventuels frais de vernissage pour un montant maximum de 100€ et participera à la communication de l'événement (articles sur le site internet du Fab Lab et envoi d'invitations par mails et réseaux sociaux)

En contrepartie, les créateurs lauréats de cette mini résidence remettront au Pôle une œuvre ou un prototype qui demeurera au Palazzu Naziunale, et assureront le vendredi 7 juin une médiation grand public pour présenter leur réalisation.



Qui peut candidater ?

Tous porteurs de projet (artistes, designers, artisans, ingénieurs, architectes, makers,...) seul ou en collectif (5 personnes maximum) qui justifient de l'intérêt du Fab Lab et qui souhaite travailler le matériaux liège pour le développement d'un projet.

Comment participer ?

Les candidats doivent envoyer sous format PDF un dossier répondant aux critères suivants :

- Décrire le ou les porteur(s) de votre projet
- Développer votre projet de manière détaillée (Préciser les besoins en machines, outils, matériaux, besoin d'accompagnement RH)
- Préciser les modalités d'exposition/restitution/communication en fin de résidence.

**Les projets seront sélectionnés par un jury issu du
Pôle Innovation et Développement
et de nos partenaires**

Le PDF doit être envoyé par email à l'adresse suivante bernard-leoni@univ-corse.fr au plus tard le 29 avril 2019.

Les candidats seront informés de la sélection le 10 mai 2019 au plus tard.

Une convention sera ensuite établie entre le(s) lauréat(s) et le Pôle Innovation et Développement de l'Université.

NB : L'ensemble des équipements du Fab Lab Corti (machines à commande numérique, outils traditionnels, matériel d'électronique libre) est inventorié sur notre site :

<https://fablab.universita.corsica/>

